La Lettre des Elu.e.s départementaux.ales

Groupe des élu.e.s Socialistes, Ecologistes et Républicains du Conseil Départemental du Loiret

Mars 2017

SESSIONS DE NOVEMBRE 2016, DECEMBRE 2016, MARS 2017

Trois sessions se sont déroulées depuis notre dernière lettre des élu.e.s : le 18 novembre, les 7, 8 et 9 décembre, puis le 7 mars.

En novembre, le Préfet est venu présenter le rapport d'activité des services de l'Etat en 2015. Un nouvel acte de la mobilisation du département en faveur des territoires a également été adopté. Enfin, le débat d'orientations budgétaires s'est tenu.

En décembre, le budget primitif 2017 a été adopté, sans les voix de notre groupe. Vous retrouverez dans cette lettre les raisons de ce vote : absence de politique de prévention spécialisée, attente du schéma départemental de l'autonomie, baisse confirmée de la participation du département pour les classes de découverte, …

Enfin en mars, la majorité a voté la stabilisation du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, un an après l'avoir augmenté.

Nos principales interventions vous sont résumées dans cette nouvelle lettre. Nous vous souhaitons une bonne lecture à toutes et à tous !

Vanessa Baudat-Slimani, Michel Breffy, Christophe Chaillou, Marie-Agnès Courroy, Hélène Lorme, Thierry Soler, conseiller.ère.s départementaux.ales

Sommaire

P.2 et 3: Quelques mots d'introduction ...

P.4 et 5 : Budget Primitif 2017

P.6: Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

P.6 et 7: Ressources Humaines

P. 8 et 9 : Bâtiments, Routes, Transports

P. 10 : Lutte contre la fraude au RSA

P.11 : Enfance, Personnes Agées, Handicap

P.11 : Investissement en faveur des collèges

P. 12 : Aides aux manifestations sportives

P. 12 : Financement des classes de découverte

P. 13 : Mobilisation en faveur des territoires

P. 14 : Rapport d'activité de l'Etat

45 www.ser45.fr www.twitter.fr/groupeser45 www.facebook.com/groupeser45

Collaborateur du groupe des élu.e.s : Steve Renard. Mail : groupe@ser45.fr. Tél. : 02.38.77.96.30

Bureau des conseillers départementaux, 48 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans

Quelques mots d'introduction …

En ouverture de la session de décembre, Christophe Chaillou, Thierry Soler et Hélène Lorme ont réagi au discours inaugural du Président du Département Hugues Saury et aux interventions d 'élus de la majorité.

Christophe CHAILLOU

« Je suis surpris, Monsieur le Président, de vous entendre évoquer dans votre discours d'introduction la primaire de la droite et du centre. Nous sommes bien éloignés des problématiques du département … Cela vous fait plaisir de saluer la qualité de l'organisation. Vous me permettrez de dire que toutes les communes, quelque soit leur sensibilité, y ont contribué. Je le dis car ce n'était pas le cas il y a 5 ans pour la primaire de la gauche, notamment à Orléans où le maire avait refusé de mettre à disposition des locaux !

Sur les problématiques liées à la gestion de la Loire, nous sommes nombreux à partager le constat que vous faites, y compris sur l'impact des lois et leur traduction financière pour nos collectivités territoriales. **Dans ce sens, nous avons besoin de stabilité, notamment sur l'organisation territoriale.** Parmi les propositions du candidat désigné dans le cadre de votre primaire, il y a la remise en cause de la loi NOTRe, la suppression de la loi MAPTAM (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles), c'est-à-dire de nouveaux bouleversements de l'organisation territoriale. Il y est aussi prévu de fusionner les communes pour arriver à au moins 10 000 habitants, de revenir au conseiller territorial, etc. Je me permets de dire que si on y ajoute à cela les économies dans les collectivités territoriales à hauteur de 20 milliards d'euros (le double de ce qui a été fait dans ce quinquennat), l'avenir ne sera pas simple ! A la fin de votre propos, vous saluez le passage d'Orléans en communauté urbaine, avant de devenir métropole. Cela fait aussi partie des lois qui seraient remises en cause. D'ailleurs, la cohérence ne l'emporte pas toujours, la preuve sur la question de la métropole orléanaise : heureusement que les socialistes étaient présents à l'Assemblée Nationale et au Sénat pour porter ce projet.

Sur le budget, nous y reviendrons au cours de la session, le contexte est contraint. C'est aussi le cas dans nos collectivités territoriales. Je ne vous cache pas ma colère de constater que les bases fiscales des communes notifiées en mars sont remises en cause en cette fin d'année de façon scandaleuse par l'administration fiscale pour notamment financer l'exonération de la demi-part fiscales des veuves ; cette manœuvre fait payer aux collectivités locales une décision de l'Etat qui impacte notamment les villes où résident des personnes aux revenus modestes. **Quand on regarde la situation du département, ces contraintes ne sont pas majeures : niveau des recettes supérieures au niveau des dépenses, des compensations supérieures à l'an dernier, des transferts de charges à la région, des réels efforts de gestion, …** Nous reviendrons aussi sur la péréquation ; il nous paraît logique que soient aidés les départements qui connaissent une situation plus défavorable. Un dernier mot pour remercier l'ensemble des services départementaux, notamment ceux qui ont œuvré lors des inondations. Ils sont là pour faire vivre au quotidien le service public, et le font avec beaucoup d'engagement. **Quand on nous dit que l'on va supprimer 500 000 fonctionnaires, j'aimerais bien savoir où car pour faire vivre le service public, il faut des pompiers, des gendarmes, des assistants sociaux, etc.** Il faut une cohérence entre l'action locale que nous portons tous sur nos territoires et ce qui peut être dit au niveau national. »

Thierry SOLER

« Monsieur le Président, je suis dans une optique un peu moins optimiste que ce que j'ai senti dans votre discours. J'ai envie de réfléchir aux enjeux globaux du budget. J'ai du mal à croire à tous ces discours car je pense que monte de plus en plus vite dans la population une rage un peu inédite, parfois ingrate, qui dépasse ce qui a pu être connu par le passé. On a tendance à l'oublier car le parti qui en récolte le bénéfice n'est pas représenté dans cette assemblée, alors que c'est le premier parti aux dernières élections. Je crains que l'année 2017 voie basculer notre pays dans autre chose que ce que l'on a connu.

Quand je vois les rapports soumis à délibération, **j'ai un peu l'impression que ce sont les mêmes budgets que l'on vote chaque année, que l'on va donc avoir les mêmes débats**. Il y a de nouveaux dispositifs, c'est vrai, mais les grandes idées qui prévalent à ces choix sont relativement peu différentes au cours des années. J'ai retenu qu'avec la crise de 2008 qui a secoué l'économie, on reste sur l'idée d'une relance par l'investissement. Et le résultat n'est pas là, y compris dans le Loiret où le chômage se stabilise à un niveau insupportable. On investit pour soutenir la croissance, alors qu'on devrait plutôt investir en choisissant ces domaines d'investissement. Par ailleurs, je ne suis pas sûr que la croissance du PIB soit la solution pour notre population ; on a un progrès technique qui permet d'améliorer le confort. Une baisse du PIB pourrait tout à fait améliorer notre qualité de vie.

Je suis donc assez surpris d'entendre ce discours sur l'augmentation du temps de travail individuel. On a vraiment des réponses avec une augmentation de productivité qui devrait conduire à ce qu'on travaille moins. Mais ce qu'on fait, c'est le maintien des plus âgés dans le travail le plus longtemps possible, et pendant ce temps-là, les jeunes sont au chômage ; ce paradigme devrait peut-être être remis en cause plus fortement.

Une autre idée a beaucoup circulé dans notre département, c'est de faire du développement économique en aidant les entreprises pour les attirer. Aujourd'hui, on a appris qu'une entreprise qui a été aidée il y a quelques années va déménager. **Cela interroge sur les choix que l'on a pu faire ; il faudrait bousculer un peu plus les choses. Il ne faut pas simplement optimiser, rationnaliser, avoir une bonne gestion**. Je prends un dernier exemple du choix traditionnel que l'on s'apprête à répéter : l'autoroute A19 pour laquelle on sacrifie 1 500 hectares avec deux ou trois panneaux solaires sur le toit d'une cafétéria … Ne valait-il pas mieux se contenter de moins d'hectares, et faire plus de logements sociaux, et plus de panneaux solaires par exemple ? Ces investissements auraient été préférables.

Je crois que ce budget renforce l'idée que l'avenir se fera dans la compression de personnel, dans le dégagement de marges, … mais à quoi bon si c'est pour investir dans des infrastructures que j'estime parfois sans avenir. J'ai peur que cela ne redonne pas confiance nos concitoyens. Leur réponse ne sera peut-être pas aussi rationalisée et optimisée que nos choix. »

Hélène LORME

« Une remarque par rapport à ce qu'a dit une élue sur le déménagement de la MDPH (Maison Départementale des Personnes handicapées) et qui a associé la précarité sociale au handicap. **Certes, il y a des situations assez complexes, mais dans le contexte populiste, il me semble que cette association est dangereuse et réductrice.** »

Vote du Budget Primitif 2017

En décembre 2016, suite à l'analyse des différents rapports de chaque commission, l'assemblée a procédé au vote du budget primitif 2017, présenté par le rapporteur Olivier Geffroy. Notre groupe, à l'exception de Thierry Soler qui s'est opposé, s'est abstenu. Christophe Chaillou et Thierry Soler sont intervenus.

Christophe CHAILLOU

« Quelques mots pour vous donner une explication de vote, explication qui sera d'ailleurs d'une tonalité différente après avoir entendu le rapporteur qui gagnerait à être un peu plus modeste. Je regrette certains propos d'Olivier Geffroy, certains a priori sur la capacité des élus de gauche à gérer les finances. Il a notamment passé sous silence que **dans la situation financière du département, la réalité en termes de recettes fiscales, c'est aussi le résultat de l'augmentation de la taxe foncière votée par vous-même l'an dernier**. Le rapporteur, dans un autre contexte, aurait certainement dit à propos de la hausse de l'imposition qu'il y avait trop d'impôts, qu'il fallait arrêter de les augmenter ... Pendant l'examen des rapports, je ne pense pas que nous ayons eu des démarches dogmatiques, idéologiques. Dans un contexte difficile, essayons de rester respectueux les uns et des autres.

Pour revenir au budget, chacun connait les contraintes qui pèsent sur les collectivités. L'une des fortes contraintes des dernières années, ce sont les transferts de charges et de compétences qui ne sont plus intégralement compensés : on décide du transfert de charges aux collectivités sans transférer les ressources correspondantes. Parfois, et l'actualité récente le prouve (*demi-part fiscale des veuves, p.2*) il s'agir pour l'Etat de transférer aux collectivités des mesures impopulaires. **Les dépenses du Conseil Départemental doivent donc être regardées avec beaucoup de sérénité, et saluées dans un certain nombre d'aspects ; c'est ainsi que nous avons voté un certain nombre des rapports soumis à délibération**.

De la même façon, et malgré les conditions dans lesquelles s'exercent les transferts de compétences, les discussions entre la Région et le Département sont empreints de responsabilité. **Nous saluons la volonté de concertation du Président de la Région qui fait écho à votre même disponibilité de dialoguer pour trouver des solutions.**

Vous le savez également, **nous regrettons que les départements, dont le Loiret, n'aient pas saisi la main tendue de l'Etat pour la recentralisation du RSA proposé par l'Etat** ; je crains une démarche trop politicienne. Même si je ne suis pas un ardent défenseur de la centralisation, je pense que la porte a été fermée trop vite par les départements de droite.

Nous avons aussi salué les nouvelles orientations de la politique de mobilisation du département en faveur des territoires. C'est une bonne décision, d'autant plus que ce dispositif prend mieux en compte la population de nos communes. Nous saluons cet effort. De la même façon, la volonté du département de continuer à investir à un haut niveau et de fait, à donner du travail aux entreprises, est essentielle, encore plus dans la situation que nous connaissons actuellement.

Mais dans d'autres domaines, nous ne sommes pas d'accord : sur la prévention, l'éducation, les collèges, … Une meilleure prise en compte des défis d'aujourd'hui, permettant l'ouverture vers les plus jeunes, est nécessaire. Nous avons nos propres sensibilités, et nous ne nous retrouvons pas complètement dans ce budget primitif.

Je me joins enfin aux propos sur la qualité du travail des services et de nos agents départementaux, sur l'importance du respect envers ceux qui agissent au quotidien pour la qualité du service public, sans que cela n'empêche l'ouverture d'un dialogue social.

En conclusion, ne tombons pas dans la caricature. Nous sommes ouverts au dialogue et nous saluons les efforts réalisés, sans pour autant se retrouver totalement dans ce budget. **Comme l'an dernier, nous ne l'approuverons pas, même s'il apporte un soutien particulièrement précieux pour l'ensemble des territoires dans le contexte actuel. »**

Thierry SOLER

« Sur ce sujet-là, nous parlons souvent de caricatures, d'interprétations. Donc je veux préciser quelques idées sur la décroissance (*voir p.3*). Oui je suis pour la décroissance, pour la décroissance de la pollution, des morts sur les routes, ... et il se trouve que cela peut être lié à une décroissance du PIB. Chaque fois que des gens tombent malades, le PIB augmente ; quand il y a une marée noire, le PIB augmente. Donc lier la croissance du PIB à la qualité de la vie est un peu délicat. **Je l'ai dit souvent en matière d'investissement, il y a un différend entre nous sur son niveau. Je pense qu'il n'y a pas que l'investissement qui crée de l'emploi. Je pense que pour dégager des marges qui nous permettent d'investir, on agit sur des leviers qui ne sont pas forcément très favorables à la population.** Bien sûr, je suis pour reconstruire et rénover les EHPAD, les établissements pour personnes handicapées, pour investir dans le Très Haut Débit (THD) ... Mais je me demande si, par exemple, sur les chantiers routiers, on aura autant de créations d'emplois que si on avait investi dans d'autres domaines, si on aura des emplois détachés ou venant de pays n'ayant pas les mêmes critères d'emploi que les nôtres.

Je suis aussi pour la croissance, mais la croissance du développement humain. Ce que disent les écologistes, c'est d'abord consommer ce qui est utile, ensuite essayer de le faire de façon efficace et économe.

Ce qui est important, c'est de prendre en considération tout ce que peut nous apporter l'innovation, et elle peut nous apporter énormément de gains de productivités. J'aurais attendu que cela ressorte de nos travaux *Loirétains Demain*, sur ce que sera le Loiret dans 30 ans, car nous sommes tous convaincus que sortir des crises passe par l'innovation. Nicolas Bouzou a écrit un livre qui s'appelle *L'innovation sauvera le monde*. Invité de notre agence de développement économique, il nous a expliqué que l'économie n'avait pas besoin de nouvelles infrastructures de transports comme le TGV.

Je pense que ce budget et vos projets ne s'inspirent pas d'un monde en changement ».

Taxe foncière sur les propriétés bâties

Après une augmentation de 1,5% l'an dernier (notre groupe s'y était opposé), la majorité a décidé pour 2017 la stabilité du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Les six élus du groupe se sont abstenus. Christophe Chaillou a exprimé notre position.

Christophe CHAILLOU

Suite à la présentation du rapporteur, Olivier Geffroy : « Deux remarques : tout d'abord la nécessite d'être prudent sur les prospectives. Je reviens, Monsieur le Président, sur vos propos en ouverture, qui évoquaient les engagements des candidats à l'élection présidentielle pris devant l'Assemblée des Départements de France. Un candidat, François Fillon, a annoncé 1 milliard et demi d'économie par an sur les collectivités territoriales. Si je ne me trompe pas, l'effort était initialement porté à 20 milliards dans son programme (soit deux fois plus que ce qui s'est passé sur ce quinquennat). Il semble avoir, et pas que sur ce sujet, des problèmes de calcul … Il faut donc être très prudent par rapport aux annonces.
Ma 2e remarque est l'explication de notre vote sur le taux des taxes Nous n'avons pas voté l'augmentation des taux l'an dernier, nous nous abstiendrons donc aujourd'hui. »

Ressources humaines

En décembre, plusieurs rapports étaient consacrés aux Ressources Humaines. Le budget primitif 2017 prévoit une baisse de 0,3% des charges de personnel et une hausse des heures de travail annuel pour revenir à la durée légale (1 607 heures par an). Une discussion s'est engagée sur l'importance des agents départementaux et le dialogue social.

Thierry SOLER

« A l'occasion de ce rapport, je veux revenir sur le travail de nos agents. On entend beaucoup de choses sur le travail des fonctionnaires. **Il faut rappeler que ce sont les agents de nos politiques publiques, dont nous avons besoin**, même si on n'aperçoit pas toujours le travail important qu'ils réalisent (par exemple en ce moment, ceux qui s'occupent de la mobilité hivernale sur nos routes départementales, ceux qui sont intervenus ce matin en réponse à la pollution atmosphérique, ceux qui préparent les repas, ceux qui accompagnent les personnes handicapées, etc.). Se fixer un objectif de réduire la masse salariale, est-ce que cela correspond à une baisse de service public pour la population ? Vous allez répondre que non, car il y a notamment peu à peu des gains de productivité. Mais aujourd'hui, pour réaliser la même chose, le temps de travail n'est pas le même que celui d'il y a 20 ans. On peut ainsi vivre confortablement avec moins de travail que par le passé, c'est ça le progrès aujourd'hui. Alors je ne vois pas l'intérêt de rajouter cinq jours sans contrepartie ; si les agents sont prêts à négocier dans le cadre d'un dialogue social, pourquoi pas, mais vous m'aviez répondu que ce n'était pas en leur offrant une contrepartie dans la qualité de leur travail ou par des aménagements, donc je ne vois pas la cohérence. **Plutôt que de simplement féliciter régulièrement les agents, il faudrait reconnaitre encore plus leur capacité de travail.** »

Une délibération sur l'organisation du temps de travail des agents départementaux a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée, faisant suite à l'avis favorable de l'ensemble des organisations syndicales. Cette nouvelle organisation prévoit notamment l'augmentation du temps de travail hebdomadaire (35 heures supplémentaires par an) et le maintien de la sixième semaine de congés annuels. Parallèlement, le plan de déprécarisation des agents catégorie C est accéléré (de 5 à 3 ans).

Michel BREFFY

« Je participe depuis longtemps à des instances paritaires. Cette unanimité m'a fait énormément plaisir ; c'est la responsabilité des élus qui ont mené les négociations. J'ai connu des périodes où on n'avait pas d'approche de consensus et où chacun arrivait avec ses idées … **Arriver à l'unanimité est important, c'est une belle avancée pour le fonctionnement de notre département ; les élus et le personnel ne sont pas perdants.** Cette négociation peut servir d'exemple. Il faut vraiment féliciter le personnel et les syndicats qui ont montré qu'ils étaient très responsables. Il faut continuer dans cette voie -là. »

Christophe CHAILLOU

« A un moment où on explique qu'il faut respecter la loi, **nous ne pouvons faire autre chose que d'entériner l'accord. Nous saluons également le travail réalisé.**

Il faut être vigilant par rapport au message exprimé. On est dans une période où les fonctionnaires font l'objet d'un certain nombre d'a priori, de schémas qui correspondent rarement à la réalité. Ils ne ménagent pas leur peine par rapport aux salaires qu'ils touchent. Je suis favorable à ce qu'il y ait une équité, avec un dialogue constructif, y compris sur un certain nombre de sujets comme les retraites, où ce sera moins simple, mais soyons vigilants sur le message adressé.

Enfin, je ne manquerai pas de m'appuyer sur cette unanimité pour progresser y compris dans nos territoires. Par souci de cohérence, j'imagine que nos partenaires sociaux locaux et intercommunaux feront entendre la même voix de la raison ! »

Budget 2017 : des dépenses de communication en baisse

Christophe Chaillou : « Le budget de la communication est certes en baisse importante, mais reste plus élevé que les dépenses effectuées en 2015. Après l'augmentation importante votée pour l'année 2016, **nous saluons l'effort de rationalisation et l'approche plus réaliste,** et notamment la décision de mettre fin à un certain nombre de campagnes dans les médias nationaux, qui n'étaient pas toutes d'une grande utilité et dont la répercussion reste à démontrer ».

En conclusion, Christophe Chaillou est revenu sur le problème de la diffusion de Loiret Magazine. Le magazine arrive fréquemment au milieu d'un bloc de publicités, terminant donc à la poubelle, sans qu'il n'ait été lu ...

Bâtiments, Routes, Transports

En décembre, plusieurs rapports (adoptés à l'unanimité, sauf celui sur les infrastructures pour lequel Thierry Soler a voté contre) de la Commission Bâtiments, Routes, Transports étaient à l'ordre du jour.

Thierry SOLER

Sur le patrimoine départemental : « **Est-il envisagé que l'on abonde un peu plus le budget pour la rénovation des bâtiments d'un point due énergétique. Et quelle est le budget pour l'accessibilité de ces bâtiments aux personnes à mobilité réduite ?** Je rappelle que dans le projet de mandat, il est inscrit que tous les bâtiments départementaux devront être accessibles à la fin de mandat ».

Sur la ligne Orléans/Châteauneuf : « Je m'interroge sur notre position par rapport au développement des transports ferroviaires. On est toujours très engagé dans le projet un peu utopique de ligne TGV. J'étais hier à une réunion par l'association Star-45 qui promeut à un aménagement important pour le Loiret : **la réouverture de la ligne Châteauneuf Orléans. C'est un projet que l'on prétend soutenir mais je n'ai même pas vu d'adhésion à l'association** (des villes sont déjà adhérentes). Je rappelle que nous sommes actuellement dans un épisode de pollution atmosphérique, pollution qui se traduit par des cancers, des maladies, ... qui créent plus de morts que les accidents de la route. »

Sur la distribution d'électricité et : « Il y a quelques années, j'avais compris que, sur le réseau qui nous appartient dont la concession à Enedis et EDF s'arrête en 2024, nous avions potentiellement un différend sur les provisions accumulées par le concessionnaire. Comme ce réseau a tendance à vieillir, **pouvez-vous nous dire ce qui est entrepris pour qu'à la fin de la concession, le concessionnaire ne parte pas avec les provisions et nous laisse un réseau mal entretenu ?** »

Michel BREFFY

« Lors du vote des budgets précédents, on diminuait énormément le budget pour l'entretien des routes. **Cette année, cela repart à la hausse, je tiens à marquer ma satisfaction**. Non seulement, cela apporte quelque chose, un plus pour nos concitoyens, mais derrière il y a en plus des gens qui sont embauchés. Je rejoins également Thierry pour l'adhésion à l'association pour la réouverture de la ligne Orléans/Châteauneuf. Cette ligne sera une infrastructure structurante pour le département. »

Retour sur le transfert de la compétence transport vers la Région

Après une intervention d'un élu de la majorité s'interrogeant sur la gratuité des transports scolaires promise par la Région (qui récupèrera la compétence pour la rentrée de septembre), Christophe **Chaillou a indiqué qu'il était logique que les engagements soient respectés. Dans le même temps, il a rappelé que dans le dispositif du département, les ressources des familles n'étaient pas prises en compte dans le calcul de leur participation.** « J'ai dit à l'époque que ce n'était pas logique et je continue à penser la même chose : je ne trouve pas logique que cela soit complètement gratuit car certaines familles ont largement les moyens de le financer alors que cela restera dans le même temps payant pour les élèves de l'agglomération orléanaise. »

En mars 2017, deux autres rapports de la Commission Bâtiments, Routes, Transports, l'un consacré à une convention avec la SNCF concernant la déviation de Jargeau, l'autre pour l'échangeur de Gidy, ont fait l'objet de discussions. Le groupe les a votés, à l'exception de Thierry Soler qui a voté contre.

Thierry SOLER

« Autrefois, les écologistes étaient considérés comme des Cassandre, annonciateurs de mauvaises nouvelles face à des gens qui ne voulaient pas les écouter. Aujourd'hui, cela a changé. Tout d'abord, de nombreux écologistes annoncent des bonnes nouvelles que l'on peut résumer par le slogan : « un autre monde est possible. En parallèle, le diagnostic des mauvaises nouvelles est désormais partagé : c'est ce qui est ressorti du Grenelle de l'environnement, ou à travers un vœu du département que nous avons adopté à l'unanimité. C'est aussi ce que vous avez dit, monsieur le Président, à l'occasion de l'anniversaire de la loi sur l'architecture : les terres disparaissent sous le béton à une vitesse inquiétante pendant que les centres-bourgs se vident de leur substance. Malheureusement, nos réactions ne sont pas toujours adaptées au diagnostic. Le département reste orienté vers un développement essentiellement routier. C'est ce que montre ce premier rapport consacré à la déviation de Jargeau qui provoque surtout la disparition de terre et le risque de désertifier un peu les centres-bourgs.

Concernant la construction d'un pont-rail sur la ligne Orléans—Châteauneuf-sur-Loire, il me paraît logique que le département le finance puisque c'est un projet purement départemental. De même, **on ne peut pas dire que le département soutient la réouverture de cette ligne car il n'y a aucun acte du département en ce sens**. Je voudrais aussi revenir sur les arguments pour cette déviation. **L'enquête publique n'a répondu à aucune des questions**. Nos comptages montrent que la moitié du trafic poids lourds est généré par les communes de Darvoy et Jargeau ; ces poids lourds continueront à circuler dans ces communes. Nos études montrent aussi que ce projet répondra essentiellement à un détournement du trafic actuellement sur le pont Thinat. Cette déviation enlèvera une partie du trafic au sein des communes de Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel, mais il y aura alors un encombrement dans les communes de Chécy, Sandillon et Mardié. Enfin, les 100 hectares de terres qui vont disparaître sont irrécupérables, on ne récupérera pas ailleurs des terres agricoles ou naturelles.

Nous entamons avec ce rapport les premières dépenses conséquentes pour la déviation. On va y mettre une grande partie de notre capacité d'investissement. Je trouve que d'autres projets mériteraient qu'on leur octroie une partie de notre capacité d'investissement. Je voterai contre ce rapport. »

Financement de l'échangeur de Gidy

Une nouvelle délibération a été adoptée (sans la voix de Thierry Soler) concernant la participation du département à la construction de l'échangeur de Gidy. Christophe Chaillou a rappelé qu'il n'avait pas pris part au vote d'une délibération similaire lors d'une précédente Commission Permanente, estimant qu'elle deviendrait rapidement caduque, ce qui s'est finalement produit. Il a ensuite expliqué que « *cet aménagement était nécessaire pour notre territoire* », mais souhaiterait que les intercommunalités concernées par ce projet interviennent également dans son financement, au même titre que la Métropole orléanaise, la Région et le Département. Thierry Soler a pour sa part regretté que le concessionnaire autoroutier ne prenne pas en charge le financement de cet échangeur.

Insertion : plan de lutte contre la fraude RSA

Un plan de lutte contre la fraude au RSA a été adopté en décembre à l'unanimité moins les abstentions de Vanessa Baudat-Slimani, Thierry Soler et Héléne Lorme. Vanessa Baudat-Slimani a regretté que la vraie priorité ne soit pas de faire en sorte que tous les ayant-droits recourent au RSA.

Vanessa BAUDAT-SLIMANI

« Je suis favorable à mettre en place des dispositifs de lutte contre les fraudes, toutes fraudes confondues. Mais la lutte contre la fraude au RSA, est-elle la priorité ? **La priorité, ce sont les ayants-droits qui ne bénéficient pas des aides auxquelles ils ont droit**. Ils sont 33% et cela pour trois principales raisons : *la non-information,* notamment parce qu'il revient au citoyen de connaitre ses droits ; *la non-demande*, par des femmes, des seniors, des chômeurs, des jeunes ménages à faibles revenus, des personnes sans domicile fixe, qui ont tous un trait commun : la vulnérabilité sociale. Enfin, *la non-réception*, due aux méandres de l'administration (cela concerne principalement les bénéficiaires de la CMU et les intérimaires). Ce que masque souvent le discours suspicieux sur la fraude sociale et l'assistanat, c'est qu'il est difficile de franchir la porte pour effectuer une demande d'aide. J'ose espérer que dans notre instance nous ne sommes pas dans ce cadre-là.

Nous parlons ici d'1 million € d'indus pour le Loiret pour 82 millions d'allocations au RSA. Nous savons que la CAF récupère entre 85 et 87% des indus. **Je trouverais intéressant de connaître la proportion de personnes qui se retrouvent dans une fraude accidentelle par une non-compréhension du système ou une difficulté d'accès à internet pour faire leur déclaration de revenus**, des difficultés associées qui leur font oublier leurs démarches administratives. Au-delà de cela, il faudrait une idée du coût de la mise en place de ce plan et de la cellule interne.

Pour finir, il aurait été à mon sens prioritaire de mettre en place un plan de lutte contre le non-recours pour permettre à un maximum de personnes de sortir d'une situation précaire, d'autant plus que vous parlez du juste droit pour que les aides aillent bien à ceux qui en ont besoin. Il s'agit d'une question de choix. **Je n'aurais pas fait ce choix de priorisation et donc je m'abstiendrai sur ce rapport.** Un rappel : la fraude sociale en France est de 425 millions d'euros, la fraude fiscale de 14 milliards d'euros. »

Mise en place de l'outil CAF pour la consultation des données

Dans le cadre de ce plan de lutte contre la fraude au RSA, une délibération sur la mise en place d'un outil de la CAF pour la consultation des données allocataires par les partenaires, dont le département, était à l'ordre du jour de la session de mars 2017. Après avoir regretté que l'accent soit mis sur la fraude au RSA, justifiant ainsi son abstention (au même titre que Thierry Soler), Vanessa Baudat-Slimani s'est félicitée de « ***voir que les relations avec la CAF s'améliorent et que les échanges de données puissent se faire***. *Cette délibération m'interpelle pourtant sur un autre aspect. Si les transmissions entre la CAF et le département se font de mieux en mieux, pourquoi ne pas avancer sur l'obtention d'autres données, comme les quotients familiaux pour certaines tarifications ?* » Marie-Agnès Courroy a ensuite expliqué qu'elle voterait ce rapport car il est nécessaire de lutter contre toutes les fraudes, tout en souhaitant « *mettre l'accent sur un meilleur service, une meilleure justice, une meilleure ouverture à tous les gens qui ne demandent pas le RSA. C'est une question de priorité.* »

Enfance, Personnes âgées, Handicap

Deux sujets nous ont opposés à la majorité au sein de la commission Enfance, Personnes âgées, Handicap, justifiant notre abstention sur ces rapports. Comme l'an dernier, **Hélène Lorme** ***« regrette l'absence de budget pour la prévention spécialisée » ;*** **pour Christophe Chaillou, elle devrait être** ***« une action forte, au cœur de nos politiques****. Il faut absolument retravailler cette question »,* alors même que la future métropole devrait récupérer cette compétence. Hélène Lorme est également intervenue pour relayer ***« l'attente forte d'un plan pour les structures accueillant des personnes en situation de handicap »,*** **dans le cadre du Schéma départemental de l'autonomie.**

Programme d'investissement en faveur des collèges

Lors de la session de mars, une délibération était consacrée au programme d'investissement en faveur des collèges. Y figurent notamment la construction ou restructuration de collèges et /ou de leur demi-pension. Michel Breffy et Christophe Chaillou sont intervenus sur le projet de collège Orléans Nord-est et sur le collège André Malraux de Saint-Jean-de-la-Ruelle. Thierry Soler est revenu sur le choix des unités-relais pour la restauration.

Michel BREFFY

« Pour le collège Nord, il faut réfléchir à l'impact de l'urbanisation d'Interrives à Fleury-les-Aubrais car à l'heure actuelle, les collèges André Chêne et Condorcet sont pratiquement saturés. **Il faudra revoir la carte scolaire** car 300 à 400 logements sont prévus pour les trois prochaines années puis plus de 3 000 à long terme. La localisation d'un nouveau collège se posera dans les dix années qui viennent. »

Christophe CHAILLOU

« Je partage les propos de Michel Breffy. La pression démographique sur la partie Nord-Ouest de l'agglomération sera une réalité dans quelques années et il faudra être prudent par rapport aux prospectives, y compris en termes de logements. Mais on constate aujourd'hui dans nos communes une pression, notamment en élémentaire, et cela va inévitablement se répercuter sur les collèges dans quelques années. **Il faut anticiper et réfléchir à la carte scolaire, en ayant en tête les démarches nécessaires pour favoriser la mixité. Je veux aussi saluer, Monsieur le Président, le fait que vous mettiez en œuvre l'engagement pris de la reconstruction du collège André Malraux.** »

Thierry SOLER

« Ce qui me gêne dans ce rapport, c'est que dans la question de la restauration scolaire, on prend à chaque fois le parti pris des unités-relais. **Quand on regarde le bilan des collèges où cela s'est déjà fait, cela ne donne pas toujours satisfaction,** on a des échos négatifs notamment de la part de ceux qui peuvent encore aujourd'hui comparer. Si on veut progresser vers des alimentations plus saines mais aussi basées sur le local et sur l'agriculture biologique qui devrait se développer dans notre département, ce n'est pas la meilleure solution. »

Aides aux manifestations sportives

Notre groupe s'est abstenu sur le rapport pour les aides aux manifestations sportives, estimant que certaines manifestations du tissu associatif local devraient être plus soutenues.

Marie-Agnès COURROY

« L'objectif de cette politique est de se recentrer sur les manifestations les plus marquantes. Les rencontres de niveau national sont subventionnées mais ont parfois un rayonnement moindre que certaines manifestations plus modestes mais plus ancrés dans nos territoires. Des manifestations éducatives pour les jeunes d'un niveau régional ou départemental sont ainsi écartées. **Je souhaiterais que nous soutenions un peu plus ces manifestations pour tendre à un traitement plus équitable sur l'ensemble du département** (les manifestations nationales sont surtout sur Orléans et son agglomération). Je pense qu'il serait bien de plus travailler sur l'ensemble du territoire et plus sur des manifestations symboliques accueillant un large public. »

Michel BREFFY

« Outre l'investissement du département pour les clubs via les aides aux licences, je souhaite revenir sur la communication que nous faisons pour nos clubs sportifs de haut-niveau. Aujourd'hui, si vous écoutez la radio, la télévision, ou lisez le journal, vous voyez un club qui porte haut les couleurs du Loiret, c'est le Saran Handball. **Je pense qu'il faut mieux adapter nos subventions en matière de communication** et prendre en compte le parcours du Saran Handball. »

Financement des classes de découverte

En 2015, la majorité avait décidé de diminuer la participation du département dans le financement des classes de découverte. Une décision que nous continuons de dénoncer, justifiant notre abstention.

Marie-Agnès COURROY

« A travers les classes de découverte, on met en place des pré-acquis, on développe un code social ; dans les récentes enquêtes, on voit leur importance dans la réussite éducative. Nous sommes conscients du maintien de cette politique. Ce qui me gêne, c'est que les communes ont compensé différemment la baisse notre engagement. **Et à un moment où il y a ce décrochage scolaire des jeunes les plus fragiles, je pense qu'il y va de la justice et de l'égalité entre les enfants sur nos territoires ; Il y a là une inégalité de traitement sur un sujet qui nous tient à cœur. Je pense que cela est à revoir.** »

Agenda 21

Un rapport était consacré à l'évaluation des actions de l'Agenda 21. **Pour Thierry Soler, le Département manque d'ambition pour les repas bios dans les cantines des collèges** : « Pour mesurer l'action de l'Agenda 21 sur l'aide au développement de circuit court, un critère attire mon attention : la part de bio dans les repas en restauration scolaire. Il est en effet compliqué de la mesurer. Je pense que la valeur cible est trop modeste (5%) ; la loi est en train de changer et prévoira 20% en 2020. Nous avons en plus la chance d'avoir un collège pilote certifié bio (à Lorris) qui offre 60% de bio dans les repas. Il faudrait peut-être travailler encore plus cette ambition. »

Mobilisation du département en faveur des territoires

Un nouveau rapport sur la politique d'aides en faveur des territoires était à l'ordre du jour en novembre. Il concernait les sommes alloués aux cantons pour les projets à rayonnement communal. Thierry Soler a exprimé la raison de son abstention.

Thierry SOLER

« Sur le principe même de l'ensemble du dispositif, cela ressemble à un transfert de la dotation dont nous bénéficions vers d'autres collectivités, considérant que les moyens qui leur sont attribuées ne sont pas suffisants pour faire les investissements qui relèvent de leur compétence. C'est assez contradictoire avec le discours selon lequel nous ne sommes pas assez bien dotés.

Avant, on fonctionnait par politique de guichet. **Cette nouvelle politique de contractualisation apporte plus de transparence et un meilleur équilibre entre territoires du département**. Je vois aussi que vous avez évolué et fait apparaitre la notion d'orientations départementales. Je pense qu'on peut aller plus loin mais la souplesse du dispositif me plait bien. **Une chose me choque encore : le canton comme périmètre de référence** pour le volet 3 du dispositif (pour les projets à rayonnement communal, portés par les communes). Plutôt qu'une circonscription électorale, un périmètre administratif se prêterait mieux à la proximité : la Communauté de Communes (ou d'agglomération). Je trouve cela étrange de confier aux conseillers départementaux la responsabilité de l'attribution d'aides précisément là où ils pourraient vouloir se faire élire ; cela peut laisser penser que c'est tel ou telle élu.e de la circonscription qui va distribuer généreusement les subventions à ses futurs électeurs dans le cadre de ce dispositif, ce qui s'appellerait du clientélisme. A minima, ce serait jeter de la « *suspicion inutile* » ainsi qu'Eric Doligé, notre ancien Président, qualifie la réserve parlementaire. »

Lors de la session de novembre 2016, suite aux propos introductifs de Hugues Saury, trois élus de notre groupe se sont exprimés. Thierry Soler est revenu sur la crainte que susciterait l'arrivée de migrants, dont des mineurs isolés : *« Accueillir **des mineurs isolés étrangers n'est pas quelque chose qui doit susciter de la peur**. Il y a des pays qui accueillent des dizaines de milliers de migrants dans des conditions difficiles et qui s'en sortent ; un pays riche comme la France peut évidemment en accueillir beaucoup plus … »* Michel Breffy a par la suite rappelé que beaucoup de personnes en France sont en situation de précarité : *« **9 millions de personnes sont sous le seuil de pauvreté, dont des familles monoparentales, des personnes étrangères, ...** Ces personnes sont de plus en plus nombreuses à frapper aux portes d'associations pour manger. La difficulté de ces gens pauvres, c'est qu'ils sont isolés. Encore une fois, cela touche les Français et les migrants. On entend aussi le débat sur l'assistanat, mais beaucoup ne recourent pas au RSA car ils ne savant pas que cela existe ».* Enfin, Marie-Agnès Courroy est intervenu pour défendre une solidarité pour tous : *« On a beaucoup parlé de solidarité (et on peut être fier de notre département, notamment sur les inondations). Les migrants qui viennent en France ont vécu des choses dont nous n'avons pas idée. **On ne peut pas mettre en concurrence les malheurs des uns et des autres, malgré les peurs et les dangers.** Il faut simplement demander aux gens d'être solidaires, pour éviter tous les extrémismes. On les aide, dans la limite de nos possibilités, mais on les aide ».*

Rapport d'activité des services de l'Etat en 2015

Lors de la session de novembre, Monsieur le Préfet a présenté le rapport d'activité des services de l'Etat en 2015. Christophe Chaillou et Thierry Soler ont réagi sur quelques-uns de ses propos.

Christophe CHAILLOU

« A travers votre message, Monsieur le Préfet, il y a le soutien très fort de l'Etat et un message particulièrement réconfortant envers les collectivités territoriales et les élus. **C'est toujours important d'entendre de la part du représentant de l'Etat combien le travail des collectivités est fondamental.** Mais derrière, cela suppose aussi des moyens, ce qui peut être contradictoire avec les diminutions de nos dotations. Je veux insister sur un point : la vidéo protection. Je rejoins ce qui a été dit par notre collègue Frédéric Néraud (*Vice-Président du département*) sur l'importance de ce dispositif. Cela fait d'ailleurs longtemps que l'aspect idéologique est tombé chez un certain nombre d'entre nous. La problème vient des crédits disponibles, qui paraissent insuffisants. Ce qui est également important, c'est la réponse à apporter. Ce qui fait mal dans la relation institution/élus, c'est le sentiment que la sanction n'intervient pas, ou pas assez rapidement. Se multiplient en ce moment les provocations, notamment envers les agents communaux. **La réponse doit être immédiate et implacable ; actuellement, cela est trop long. Il faut donc travailler le lien avec la justice.** Quand des individus sont poursuivis mais continuent leurs infractions, cela donne une mauvaise image. Cela ne servirait à rien de multiplier les caméras s'il n'y a pas de réponse efficace de la police et de la justice derrière ! »

Thierry SOLER

« Monsieur le Préfet, je m'associe aux remerciements du Président Hugues Saury pour votre rapport et le travail de l'ensemble de votre service. Je veux parler de l'accueil des jeunes étrangers qui vivent dans le Loiret. **La plupart de ces jeunes, et les dernières études en attestent, sont motivés pour s'intégrer, fuyant des situations très compliquées. C'est une population qui pourrait être un espoir pour nos sociétés.** Je voudrais témoigner de l'injustice qu'ils peuvent subir, et notamment autour de la question de leur âge, pour savoir s'ils restent sous le coup d'une obligation de territoire qui ne me semble pas approprié pour des mineurs qui devraient être confiés à nos services départementaux. Malgré cela, nous avons parfois du mal à répondre ; des jeunes sont parfois hébergés dans nos hôtels. On ne peut donc pas leur demander d'être aussi parfaits dans la scolarité que nos enfants qui sont depuis le début dans notre circuit scolaire. **Il faut éviter toute suspicion, toute peur, et faire preuve de bienveillance.** »

Désormais, retrouvez toute notre actualité notre site internet : www.ser45.fr

Mais aussi sur Twitter www.twitter.fr/groupeser45

et Facebook www.facebook.com/groupeser45